

## VESPERTILION A OREILLES ECHANCREES

*Myotis emarginatus* Geoffroy

1321

### STATUT DE L'ESPECE

Annexe II (espèce prioritaire) et IV de la Directive Habitats  
Annexe II de la Convention de Berne  
Annexe II de la Convention de Bonn  
Protection nationale (annexe I) par arrêté du 17/04/81,  
article 1<sup>er</sup> modifié  
Cotation UICN : Monde : vulnérable France : vulnérable



### DESCRIPTION ET HABITAT

**Description** : Le Vespertilion à oreilles échancrées est une chauve-souris de taille moyenne, d'un poids allant de 7 à 15 g pour une envergure de 22 – 25 cm. Les oreilles possèdent une échancrure aux 2/3 du bord externe du pavillon, le tragus atteint presque l'échancrure. Le pelage est laineux et gris-brun, plus ou moins teinté de roux sur le dos. Peu de différences de coloration entre le dos et le ventre.

**Habitat** : L'espèce est très ubiquiste pour ses gîtes d'estivage et reproduction. Elle est très peu sensible au bruit et à la lumière (on la trouvera dans des maisons, des écoles, des carrières; ..). Elle est plus troglodyte pour ses gîtes d'hibernation (carrières, grottes, mines, galeries). Ses terrains de chasse sont des zones très variées : lisières de massifs forestiers, parcs, bocages. A besoin de la présence de l'eau. Régime alimentaire très spécialisé et quasi-exclusif sur les diptères (mouches) et arachnides.

**Habitats de l'espèce sur le site** :  
« Hétraies-sapinières acidiphiles » (41.12),  
« Prairie de fauche montagnarde » (38.3),  
« Forêts montagnardes et subalpines de Pin à crochets » (42.4).

### REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE

Espèce présente dans toute l'Europe de l'Ouest mais peu abondante. Sa répartition présente de grandes disparités. Populations de faible importance dans le Sud-Ouest.

Plusieurs contacts d'animaux en chasse ont été établis sur le site notamment dans le secteur d'*Aste* et autour du lac de du *Tech*.

### FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES

- **Facteurs en jeu** :
  - Evolution des milieux forestiers et fermeture des zones de clairière ou allées et pistes en forêts.
  - Impact des traitements sanitaires forestiers et modalités de la gestion forestière.
  - Impact possible des produits de traitement sanitaire du bétail.
  - Maintien de l'accès aux bâtiments et cavités naturelles et artificielles autour du site.
- **Objectifs conservatoires** :
  - Acquérir des connaissances sur les habitats et la répartition de cette espèce.
  - Conserver une structure forestière et paysagère répondant aux besoins trophiques de l'espèce.
  - Préciser l'utilisation des milieux, suivre l'évolution de la fréquentation.

### PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE

- **Actions proposées** :
  - Aucune action particulière n'a été proposée.
  - Il s'agira d'intégrer la présence et les exigences de ces espèces dans la gestion forestière et pastorale notamment.
- **Acteurs concernés** :
  - ONF, Groupe Chiroptères Midi-Pyrénées et SFPEM, Parc National des Pyrénées.